

Quatre contrats-cadre pour la formation du personnel de la Commission européenne

2003-2008

Activités du projet

- Les contrats sont une conséquence de la réforme globale du personnel de la Commission européenne prévue par un Livre Blanc publié en 2000. Cette réforme prévoit un changement en profondeur de l'ensemble de la politique du personnel incluant le recrutement, le développement de carrière, l'évaluation du personnel, la formation et la politique sociale. Un des objectifs clés de la réforme est l'intégration des éléments basés sur le mérite, l'efficacité et les compétences pour l'évolution de carrière, remplaçant l'ancienneté. Les moyens mis en œuvre pour aider cet objectif sont la formation et les encouragements divers à la performance.
- Les lots suivants ont été remportés par DEMOS en 2003 : Communication interne et externe des individus et de l'institution ; Formations destinées au développement de fonctions occasionnelles ; Gestion financière, audit et évaluation ; Déroulement de carrière

Nature des services fournis

Pour la mise en place des formations, DEMOS met à disposition de la Commission :

- ses stages inter organisés à son siège à Paris,
- une équipe d'experts-formateurs et de consultants pour l'organisation et l'animation des formations,
- une équipe de consultants pour des missions de conseil.

Pays

Multi-pays,
Belgique,
Luxembourg et
délégations de la
Commission en
dehors de l'U.E

Partenaires

SCHOUTEN & NELISSEN (NL) ;
WBS (DE) ;
BHI-HRD (DE)

Montant total du projet : environ 12 M€
Financement : Commission Européenne